



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation de l'association Vacances et familles

Question écrite n° 37135

### Texte de la question

M. Stéphane Testé attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la suppression de la subvention accordée à l'association Vacances et familles. Depuis 1962, cette association permet à des familles défavorisées d'élaborer un projet de vacances dans un des 300 lieux d'accueil. L'accompagnement est réalisé par des équipes bénévoles attentives et disponibles. L'action des 1 500 bénévoles et des 30 salariés permet, chaque année, à 4 500 personnes d'accéder aux vacances. Ces dernières années, l'association a su rationaliser ses coûts afin de s'adapter au contexte budgétaire contraint de l'État et des collectivités territoriales tout en maintenant une qualité optimale d'accueil, d'accompagnement et d'écoute des bénéficiaires du dispositif. Toutefois, la suppression prévue de la subvention de 100 000 euros pourrait mettre en péril le dispositif mis en place par cette association alors que l'accès aux vacances reste profondément inégalitaire. À titre d'exemple, 82 % des cadres supérieurs font leurs bagages chaque année alors qu'à peine un ouvrier sur trois peut se le permettre. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement envisage de rétablir la subvention afin de faciliter le départ en vacances des populations les plus précaires.

### Texte de la réponse

La suppression de la subvention versée par la direction générale des entreprises (DGE) à l'association « Vacances et Familles » est liée à l'absence de budget tourisme voté dans la loi de finances pour l'année 2021. Toutefois, cette situation ne saurait pénaliser les actions portées par cette association pour accompagner une population particulièrement impactée par la crise sanitaire que connaît la France depuis un an. Le Gouvernement a d'ores et déjà démontré son attachement au départ en vacances des familles et des enfants, en particulier ceux issus des milieux modestes, notamment avec le déploiement du programme « colos apprenantes », permettant à plus de 140 000 jeunes de partir en vacances tout en participant à des activités éducatives, culturelles, et sportives. Dans le même esprit, il a demandé à l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) d'assurer un soutien à l'association « Vacances et Familles », ce qui leur permettra de poursuivre ses actions, ce qu'elle a accordé. L'ANCV est un opérateur majeur du tourisme social dont l'action est indispensable pour aider au départ en vacances du plus grand nombre, alors que la crise sanitaire actuelle rend plus aigu le besoin de voyager pour les populations les plus fragilisées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Testé](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37135

**Rubrique :** Associations et fondations

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#), page 2237

**Réponse publiée au JO le :** [28 décembre 2021](#), page 9180